



*Fimalac*

**INFORMATIONS RELATIVES AU NOMBRE TOTAL DE DROITS  
DE VOTE ET D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, Fimalac indique qu'au 30 juin 2016, le nombre total de droits de vote théoriques était de 26 313 649, le nombre de droits de vote exerçables était de 25 027 855 et le nombre d'actions composant le capital était de 26 140 000.